ASSOCIATION PAROLE

Rapport d'activités 2022

www.associationparole.ch

Page de couverture : Mad Pride - 18 juin 2022 – Berne

SOMMAIRE

Le mot de la présidente 3

L'Association Parole – Espace d'accueil et d'expression 4

- La mission et les buts
- La philosophie
- Les applications concrètes

Le bilan des activités 2022 8

- Quelques chiffres
- Les ateliers hebdomadaires
- Les activités ponctuelles
- Les expositions
- Penser la santé mentale aujourd'hui

Le suivi des projets 13

Les partenaires de l'Association Parole 14

Les forces vives de l'Association au 31 décembre 2022 15

Les aspects financiers 16

Remerciements 19

L'Association Parole a besoin de votre soutien 20

Le mot de la présidente

Notre association oeuvre en faveur de personnes qui ont des parcours de vie qui ont fragilisé leur l'estime de soi, et pour lesquels, nous avons à l'interne, les compétences d'écoute, de partage : des ateliers, des conférences, un espace repas, des possibilités de promenades, de visites..et pour lesquels nous cherchons des pistes suivant les souhaits des uns et des autres. Cela va de la réinsertion sociale ou professionnelle aux projets avec des pairs-aidants, à l'accueil des cours du Collège de rétablissement ou au projet Pairmanence dont les démarches sont en cours. Vous trouverez les avancées de ces projets, dans ce rapport annuel 2022, qui sont développées par notre coordinateur Diego Licchelli et des personnes de l'équipe de professionnels de Parole.

L'année 2022 a vu la poursuite de projets en cours qui répondent toujours... à la stratégie du Colibri…,qui à mon avis, correspond bien à l'association Parole : peu à peu mais toujours en action !

Je citerais encore un projet qui arrive à son terme et qui a amené une employée de cuisine à l'espace d'Accueil, à retrouver un but et un sens à sa vie professionnelle et qui nous a permis de constater les bienfaits d'une telle activité. Nous avons donc pris contact avec une unité de l'Hospice Général, qui va déboucher sur une collaboration avec ce service. En effet, nous avons préparé ensemble une convention de formation dans le cadre de cet atelier cuisine qui permettra de pérenniser un tel poste dont le financement sera assuré par l'Hospice Général. Cela dans le but de permettre à d'autres personnes de ne plus dépendre de prestations sociales et financières mais de retrouver un emploi dans le circuit genevois.

Tout au long de l'année, les collaborateurs et les utilisateurs des divers ateliers de Parole, ont animé, illuminé de leurs belles productions les locaux de l'association et…nos coeurs ! Vous en trouverez des moments en images sur certains réseaux sociaux (Instagram, Google)

Le journal « La Parole dans tous ses états » a également revu le jour, pour notre plus grand plaisir de lecteur.

Nous avons rencontré des représentants de l'équipe en mars 2022 et nous leur avons réitéré nos remerciements pour leur implication professionnelle ainsi que nous avons soutenu une demande d'augmentation des salaires, qui n'ont pas évolué depuis de nombreuses années. En espérant vivement que nous serons entendus en 2023 !

Et aussi la journée mondiale de la santé mentale. « C'est toute une histoire » : Emprunter un être-livre dans la bibliothèque humaine a rencontré un grand succès, dans et hors nos murs !

Je n'oublie pas, bien sûr, les participations à des organismes comme le CAPAS, la CORAASP, Pro Mente Sana avec qui sont partagés les besoins, les projets et les collaborations. (la liste n'est pas exhaustive).

Mes remerciements vont à toutes les instances cantonales et fédérales, les donateurs privés, les communes genevoises, sans qui nous ne pourrions pas mener, à bien, les prestations si utiles voir nécessaires dans l'intérêt des personnes qui ne demandent qu'à trouver un espace de reconnaissance et de partage de vie sociale.

Silvia Steffen Zosimo
Présidente

L'Association Parole
Espace d'accueil et d'expression

Œuvrant dans le domaine de la santé mentale depuis 1998, l'Association Parole poursuit sans cesse ses recherches vers des solutions psychosociales visant une société plus inclusive, elle collabore activement avec le réseau associatif genevois et romand ainsi qu'avec les réseaux institutionnels oeuvrant dans le champ de la santé mentale.

Située au cœur de la ville de Genève, l'Association Parole s'adresse aux personnes traversant des difficultés psychiques, elle est appropriée à la création de liens sociaux, au développement personnel, à l'expression, à la reconstruction de soi. Nous y encourageons le développement de l'autonomie personnelle, la qualité de la rencontre et des relations et la participation à la vie de la cité.

Le financement de l'Association Parole est assuré par des subventions de l'Office Fédéral des Assurances Sociales (OFAS) et de l'Etat de Genève, Département de la Cohésion Sociale (DCS) et par des dons de communes, des donations privées, ainsi que par les cotisations de ses membres.

La mission et les buts

- **Favoriser** l'autonomie de la personne en s'appuyant sur ses ressources.
- **Encourager** la prise de parole et l'exercice de responsabilités individuelles et sociales.
- **Créer** et **gérer** des activités spécifiques et les structures nécessaires pour y parvenir.
- **Agir** publiquement et en collaboration avec le réseau pour une meilleure compréhension de la santé mentale.
- **Défendre** les droits et intérêts des personnes souffrant de troubles psychiques.

La philosophie

Le rétablissement
La souffrance psychique fait partie du parcours de vie de celles et ceux qui fréquentent notre association, les parcours de rétablissements sont personnels, non linéaires et pas forcément vides de symptômes. Depuis plus de vingt ans, l'Association Parole poursuit sa mission en accompagnant des personnes dans leurs processus de rétablissements visant à (re) donner du sens à leur existence.

Dans le domaine de la santé, l'usage commun du terme rétablissement fait référence à la guérison : une personne souffrant d'une maladie, est rétablie lorsqu'elle a retrouvé la santé qui était la sienne avant de tomber malade.

Dans le contexte de la santé mentale, on considère que « Le rétablissement est un processus et non un point final ou un résultat. Se rétablir ne veut pas dire que l'on est « guéri » ou simplement dans un état stable. Le rétablissement est un processus de transformation au cours duquel on accepte ses limites et découvre en soi tout un potentiel de nouvelles possibilités » *(Deegan, 1996)*.

[1] *Deegan, P. (1996), dans : Fondation suisse Pro Mente Sana (2009). Recovery, vers le rétablissement. Brochure Maladies Psychiques. https://www.promentesana.org/wp-content/uploads/2020/02/Recovery-2011.pdf*

Le cheminement est ici un but en soi, et pas une certaine norme qu'il faudrait atteindre. Le rétablissement en santé mentale véhicule une forte valeur d'inclusion qui questionne la possibilité de ne pas être au mieux de sa forme, tout en ayant sa place dans la société.

L'entraide, la solidarité, la qualité des liens
Proposant une réelle alternative relationnelle et sociale à l'isolement, nous constatons au quotidien que le partage d'expériences est essentiel dans les cheminements de chacune et chacun. Afin de favoriser ces échanges d'entraide et de solidarité, l'Association Parole encourage un climat de sérénité et de confiance offrant la possibilité que des liens solides s'établissent entre les personnes.

La créativité
La créativité est une force existentielle naturelle et nécessaire à la survie de chaque être. Elle représente la partie de la personne d'où naissent mouvements et renouvellements. Nous pensons que l'acte de créer est un moyen primordial de faire ressurgir des ressources personnelles ouvrant la possibilité d'amener du changement là où la souffrance psychique semblait avoir bloqué les possibilités d'évolution. Cette pratique du chemin de la créativité favorise l'ac-

cès à des ressources guérissantes, c'est pourquoi notre programme hebdomadaire s'appuie principalement sur des ateliers d'expression animés par des art-thérapeutes.

Donner du sens
La souffrance psychique est souvent synonyme de perte de sens et de mal à vivre. Depuis quelques années, un pôle de développement personnel, basé sur les pratiques méditatives et la présence à soi, a pris son essor dans notre association sous la forme de divers ateliers. Support supplémentaire aux prestations proposées par l'Association Parole, ces approches offrent une large palette d'outils utilisables, permettant de faire face au quotidien.

Les applications concrètes

Accompagner les personnes
Que ce soit à l'accueil ou à l'atelier attenant, l'Association Parole est un lieu investi de manières multiples selon les personnes et les étapes qu'elles traversent dans leur vie. Chacun et chacune participe à sa manière et selon ses besoins à la vie de l'association, en s'y intégrant, en y prenant une place aux yeux des autres et à ses propres yeux. Lieu de passage, tremplin vers d'autres horizons, espace de sociabilité et de découvertes de ressources, l'association parle de rétablissement et de reconstruction d'une image de soi endommagée par la souffrance psychique.

Les locaux et les activités
Dans la pratique quotidienne, l'Association Parole propose un lieu d'accueil de plain-pied, composé de deux espaces différents : un accueil-cafétéria et un atelier polyvalent. Nous sommes ouverts les lundis, mercredis, vendredis, de 10h à 16h et les mardis et jeudis de 10h à 17h.

L'espace d'accueil
Le lieu d'accueil est un espace convivial, composé d'une cuisine ouverte et d'une cafétéria d'une capacité de vingt-cinq places. Du lundi au vendredi, un repas, préparé collectivement y est servi. Cet endroit, où le déploiement des capacités sociales est encouragé, permet la rencontre et la participation solidaire de toutes et tous à la vie de la collectivité.

Le lieu d'accueil est géré par des collaboratrices et collaborateurs de l'Association Parole formés dans l'intervention psychosociale. Le samedi, les locaux sont ouverts et autogérés par les utilisatrices et les utilisateurs.

Les ateliers
Divers ateliers sont proposés de manière hebdomadaire. Au sein du collectif, ils offrent un grand espace au développement des potentialités individuelles. Les projets personnels sont ici suivis et approfondis selon les désirs de chaque personne. De réelles aptitudes artistiques sont développées, qui amènent certaines personnes, même si ce n'est pas un but en soi, à exposer leurs travaux à un large public, à l'association ou à l'extérieur.

Le bilan des activités 2022

Quelques chiffres

L'Association Parole a accueilli plus de 250 personnes qui ont effectué près de 7000 passages, dans nos locaux. 85 d'entre elles ont bénéficié de plus de 450 heures de conseils sociaux individuels. Nos ateliers d'expression ont enregistré un total de 2000 présences durant les 800 heures d'ateliers proposées.

Au-delà des chiffres, il est important de mentionner ici qu'un lieu comme l'Association Parole soutient de nombreuses personnes, qui ne s'y rendent pas, ou très peu, simplement par le fait qu'il existe.

Ce phénomène et ses effets ne sont pas chiffrables, mais nous recevons très régulièrement de témoignages de personnes qui nous disent combien le fait de savoir qu'elles peuvent venir à l'association (sans forcément le faire) a déjà un effet bénéfique sur elles.

Les ateliers hebdomadaires

La vie de l'Association s'articule autour d'activités quotidiennes et hebdomadaires ainsi que de divers évènements et sorties ponctuant les moments particuliers de l'année.

Ainsi en 2022, nous avons organisé diverses sorties lors des jours fériés (sortie CGN, visite du Château de Nyon, visite de l'exposition « Tout contre la Terre », visite de la Cathédrale St-Pierre), et un repas festif de fin d'année, rassemblant plus de quarante personnes.

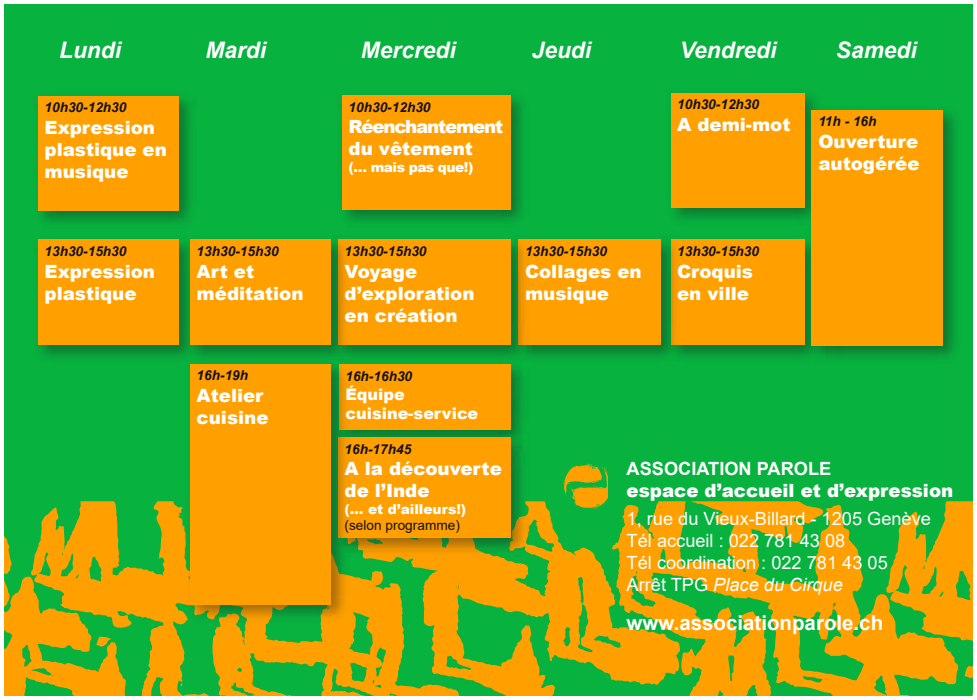

Les expositions

Nous remercions chaleureusement les participant-es au deux expositions collectives :

- 10 fév : Croquez Genève - vernissage atelier croquis
- 16 juin : Expo collective – atelier collages

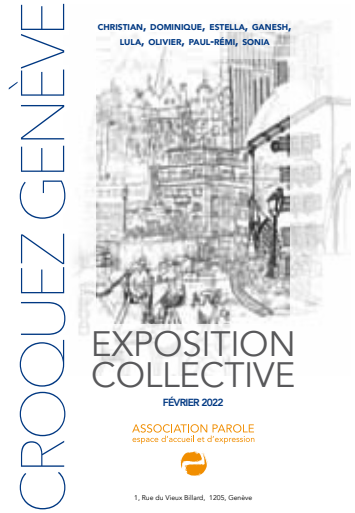

Penser la santé mentale aujourd'hui

Lors de nombreux échanges avec le réseau genevois et romand, l'Association Parole a participé et collaboré à divers projets visant à élargir la réflexion sur la question de la santé mentale.

Trois ateliers citoyens ont été animés à l'Association Parole et à la Fondation Trajets, sur le thème de la relation entre les personnes concernées et leurs proches :

- Le regard des proches « aidés » sur leurs proches « aidants ». Lundi 24 janvier 2022, Association Parole.
- Proches et Institutions, collaborations dans la prise en charge en théorie et en pratique, Lundi 7 février 2022, Association Parole.
- Le rôle de malade dans la famille. Et si on s'en détachait ? jeudi 24 février 2022, Fondation Trajets.

Ces soirées ont été organisées en collaboration avec la Coraasp, la Fondation Trajets l'Association ATB&D, L'Association le Relais, des pairs-praticiennes en santé mentale. Les ateliers ont fait l'objet d'une restitution de leur contenu dans le cadre du congrès du GRAAP.

Une soirée de réflexion sur l'entente de voix menée en collaboration avec le REEV (réseau des entendeurs de voix) a été organisée à l'occasion des journées de la schizophrénie. 21 mars 2022, Association Parole.

La journée mondiale de la santé mentale a été l'occasion pour l'Association Parole de collaborer avec de nombreux acteurs associatifs genevois, donnant naissance au Collectif Santé Mentale Genève (CSMGE). Nous avons pu compter sur la collaboration de la Coraasp et le soutient du département de psychiatrie adulte des HUG.

Lors de cette journée particulière, nous avons mis à disposition du public, une Bibliothèque Humaine orientée santé mentale, des Cercles d'Ecoute et des stands d'informations dans le cadre somptueux du Musée d'Ethnographie de Genève. Nous avons accueilli environ 250 personnes lors de l'événement du 8 octobre 2022.

L'Association Parole a pris une part active dans l'organisation des **journées sociales des HUG** autour du rétablissement. 14 octobre 2022, Hôpital psychiatrique, Bel-Idée.

L'Association Parole a participé aux réflexions qui ont mené à la constitution de **l'ORCEP (observatoire romand de la contrainte en psychiatrie)**, projet porté par l'Association Pro Mente Sana. Dans ce cadre, un article[2] a été co-écrit avec l'Institut du Droit et de la Santé de l'Université de Neuchâtel.

La collaboration avec le **Collège de Rétablissement** s'est poursuivie, l'Association Parole a accueilli de nombreux cours et mutualisé son espace administratif pour l'équipe du Collège.

Les locaux de l'Association Parole ont permis d'accueillir les réunions de préparation à la journée mondiale de la santé mentale, les groupes de parole de l'Association Aetoc, le groupe d'entraide sur l'entente de voix, les réunions entre le réseau associatif et le département de psychiatrie adulte.

[2] *Jérôme Saint-Phor, Shirin Hatam, Diego Licchelli et Sandra Hotz, «Garantir le droit à une personne de confiance», REISO, Revue d'information sociale, mis en ligne le 25 avril 2022, https://www.reiso.org/document/8912*

Le suivi des projets

Le bon fonctionnement de l'Association Parole, dans l'écoute des besoins des utilisateurs et des utilisatrices, est un projet en soi qui se poursuit quotidiennement.

Le projet de réinsertion sociale dans la gestion de l'activité repas s'est poursuivi grâce au don perçu pour sa phase pilote. De fructueuses discussions avec l'Hospice Général ont permis de mettre en place un partenariat qui verra de futur-es bénéficiaires de cette institution effectuer des stages à l'Association Parole.

Un approfondissement des réflexions sur un service d'accompagnement par des pair-es-praticien-nes en santé mentale se sont poursuivies. Le projet se nomme désormais « La Pairmanence » et devra faire l'objet d'une demande de fonds l'an prochain afin de pouvoir se développer sur le terrain.

Les partenaires de l'Association Parole

L'Association poursuit de manière soutenue ses contacts, collaborations, et partenariats, en fonction des besoins, des rencontres et des intérêts, avec de nombreux acteurs et actrices.

- Les personnes fréquentant l'association et leurs proches.
- Le réseau associatif genevois.
- Le réseau psychosocial de la région genevoise.
- Les associations d'entraide.
- Le milieu artistique genevois.
- Les habitants et habitantes du quartier.
- La Coraasp (Coordination Romande des Associations d'Action pour la Santé Psychique).
- Le CAPAS (Collectif d'associations pour l'action sociale).
- Le GREPSY (Groupement de réflexion et d'échange en santé psychique).
- Le Département de psychiatrie adulte (HUG).
- L'Hospice Général.
- Le SPAD (Service de protection de l'adulte).
- Les autorités fédérales.
- Les autorités cantonales genevoises.
- Les autorités communales qui nous soutiennent.
- Toute personne sensible au devenir des personnes souffrant de difficultés psychiques.

Les forces vives de l'Association

(au 31 décembre 2022)

LE COMITÉ

Au 31 décembre 2022, le comité est composé des personnes suivantes : Silvia Steffen Zosimo, présidente, Anne Battiaz, Serge Boulguy, Rodrigo Claveria, Niamh Fahy, Bertrand Fulpius, Dominique Héritier, Cosette Ingold Quinche, Lorrin Voutat.

L'ÉQUIPE

Accueil et ateliers :

Silvia Aguilar	55%
Samantha Granger	55%
Céline Vuillaume	45%
Heidi Rasmussen	31, 25%
Philippe Gubler	20%
M-Françoise Mendez	40%

Remplaçantes
Lucie Winkler Ponzetta
Nivea de Oliveira

Pairs-aidant-es
L'Association Parole a de tout temps travaillé dans un esprit d'entraide, désireuse de donner l'espace à celles et ceux, qui, par leur expérience souhaitent soutenir les autres, et participer plus activement à la vie de l'association. Tout au long de l'année, de nombreuses personnes sont impliquées dans la gestion de l'accueil les samedis, la confection des repas, l'animation d'ateliers et l'organisation d'évènements.

Coordination :

Diego Licchelli	70%

Administration

Catherine Haudenschild	70%

Equipe *off*
Les personnes en stage, à l'accueil et dans nos ateliers sont une force de travail supplémentaire, qui apporte souvent un regard neuf sur nos activités et de chaleureux échanges avec nos usagers. Nous remercions ici vivement, pour leurs apports en 2022 : Chrystel, Dina, Estelle, Etienne, Giorgina, Julia, Lula.

Les aspects financiers

BILAN

au 31 décembre 2022, en CHF

ACTIF

	Note	31.12.2022	31.12.2021
Liquidités		**105 747.45**	**121 459.46**
Comptes de régularisation actif	4	**14 067.15**	**7 726.95**
Actif circulant		119 814.60	129 186.41
Immobilisations corporelles	5	**1.00**	**1.00**
Actif immobilisé		1.00	1.00
ACTIF		**119 815.60**	**129 187.41**

PASSIF

	Note	31.12.2022	31.12.2021
Autres dettes	6	**1 153.10**	**413.10**
Comptes de régularisation passif	7	**29 793.40**	**10 303.00**
Engagements à court terme		30 946.50	10 716.10
Dons affectés	8	**22 677.25**	**52 288.50**
Capital des fonds		22 677.25	52 288.50
Capital libre		**66 163.84**	**66 163.84**
Subventions non dépensées à restituer à l'échéance de la décision		**6.71**	**4.46**
Part cumulée de subvention non dépensée sur la durée de la décision		**14.51**	**0.00**
Résultat de l'exercice		**6.79**	**14.51**
Capital de l'organisation	9	66 191.85	66 182.81
PASSIF		**119 815.60**	**129 187.41**

COMPTE D'EXPLOITATION

au 31 décembre 2022, en CHF

	Note	31.12.2022	Budget 2022	31.12.2021
Subventions et dons des collectivités publiques	10	332 457.00	335 109.70	338 790.00
Canton de Genève (DEAS)	10	120 579.00	120 579.00	120 576.00
Autres produits		3 190.00	0.00	709.50
Autres dons	11	100.00	0.00	31 524.00
Subventions et dons		**456 326.00**	455 688.70	**491 599.50**
Recettes des activités	12	**18 335.75**	23 000.00	**15 924.85**
Locations de salles		**8 120.00**	6 300.00	**4 030.00**
Cotisations des membres		**1 485.00**	1 600.00	**1 515.00**
Produits d'exploitation		484 266.75	486 588.70	513 069.35
Charges de personnel	13	**398 238.65**	383 719.70	**371 384.68**
Charges de locaux	14	**52 966.05**	50 000.00	**55 892.65**
Charges liées aux activités	15	**35 220.41**	32 300.00	**30 226.90**
Charges d'exploitation	16	**27 302.40**	20 450.00	**21 483.80**
Charges d'exploitation		513 727.51	486 469.70	478 988.03
Résultat d'exploitation		(29 460.76)	119.00	34 081.32
Produits financiers		**0.00**	0.00	**0.00**
Charges financières		**(141.45)**	(119.00)	**(135.45)**
Résultat financier		**(141.45)**	(119.00)	**(135.45)**
Résultat avant variation du capital des fonds		(29 602.21)	0.00	33 945.87
Variation du capital des fonds		**29 611.25**	0.00	**(33 926.90)**
Résultat annuel avant répartition		9.04	0.00	18.97
Part du résultat revenant au subventionneur		**(2.25)**	0.00	**(4.46)**
RESULTAT DE L'EXERCICE APRES REPARTITION		6.79	**0.00**	14.51

BY
FIDUCIAIRE ET AUDIT SA

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint

A l'Assemblée Générale Ordinaire de

L'Association PAROLE, Genève

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'Association PAROLE pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2022. Le contrôle des indications de l'exercice précédent a été effectué par un autre organe de révision. Dans son rapport du 21 mars 2022, celui-ci a exprimé une opinion non modifiée.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi suisse, aux recommandations RPC (en particulier la RPC 21) et aux statuts.

Carouge, le 17 avril 2023

BY Fiduciaire et Audit SA

Yassine Boussakouk
Expert-réviseur agréé
(No ASR 110275)

Annexes
Comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe)
Tableau de financement
Tableau de variation du capital

● BY Fiduciaire et Audit SA – Avenue industrielle 14 – CH 1227 Carouge
●Tel: 022 300 25 95 ● www.byfa.ch

Remerciements

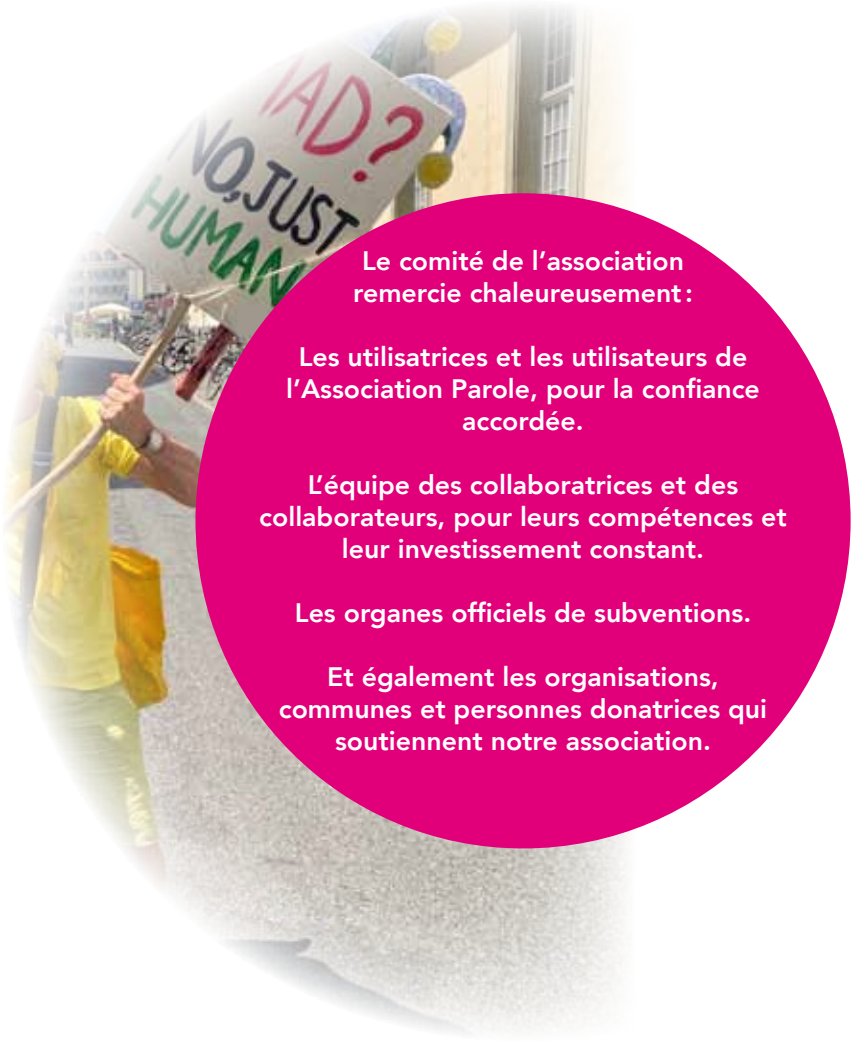

Le comité de l'association remercie chaleureusement :

Les utilisatrices et les utilisateurs de l'Association Parole, pour la confiance accordée.

L'équipe des collaboratrices et des collaborateurs, pour leurs compétences et leur investissement constant.

Les organes officiels de subventions.

Et également les organisations, communes et personnes donatrices qui soutiennent notre association.

L'Association Parole a besoin de votre soutien

Devenir membre de l'Association Parole, est une manière de soutenir notre association,
c'est aussi adhérer à des valeurs et soutenir notre action qui opère pour la collectivité.

Comment nous soutenir ?

- En participant à des journées ou à des soirées thématiques.
- En devenant membre actif:cotisation : 60.-/an, AI 30.-/an
- En parrainant l'association par un don (qui peut être déduit des impôts, car nous sommes une association reconnue d'utilité publique)

Banque Cantonale de Genève
IBAN : CH20 0078 8000 Z323 9488 5
Clearing : 788

Membre

Partenaire

Association Parole - Espace d'accueil et d'expression

Administration
4, av. du Mail - 1205 Genève
Tél. 022 321 43 08

Accueil
1, rue du Vieux-Billard - 1205 Genève
Tél. accueil : 022 781 43 08
Tél. coordination : 022 781 43 05